

LIVRET HERDO: 350



24

Questions-Réponses
sur le

Mensonge

FRANÇAIS

Shaykh-e-Tariqat Amîr Ahl As-Sounnah, fondateur de
Dawat-e-Islami Hazrat Allama Maulana Abu Bilal

Muhammad Ilyas
Attar Qadri Rizvi

محمد ایلّیاس
القادری

امیر ایمل سنت سے جھوٹ کے بارے میں 24 سوال جواب

24 Questions – Réponses sur le mensonge

Ce livret a été présenté en ourdou par le centre de recherche islamique de Dawat-e-Islami (*Al-Madina-tul-'Ilmiyya*). **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail : ✉ french.translation@dawateislami.net

24 Questions – Réponses sur le mensonge

Une traduction française de “ *Ameer-e-Ahl-e-Sunnat Se jhoot ke bare mein 25 sawal Jawab* ”



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2024 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Dhū al-Qa‘dah – 1445 AH – (Mai 2024)
Traduit par : Le département de traduction (Dawat-e-Islami)
Éditeur : Maktaba-tul-Madinah
Quantité : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail :** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone :** +92-21-34921389-93

🌐 **Web :** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَتَابَعُدُّ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez **إِنَّ عَسَاءَ اللَّهُ**:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah **عَزَّوَجَلَّ** ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

Note : Récitez la Salât sur le Prophète **ﷺ** une fois avant et après la dou'â.

Table des matières

24 Questions – Réponses sur le mensonge.....	1
Invocation du successeur d'Amīr Ahl As-Sounnah :.....	1
Vertu de l'envoi de la ṣalāt sur le Prophète ﷺ.....	1
Prudence dans la rédaction de louanges Divines (ḥamd), de louanges prophétiques (Na'at) et des éloges de saint (manāqib)	20

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

24 Questions – Réponses sur le mensonge

Invocation du successeur d'Amir Ahl As-Sounnah :

Ô Seigneur de Muṣṭafā صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ! Quiconque lit ou écoute le livret de 28 pages “ **24 Questions - Réponses sur le mensonge**”, accorde-lui la capacité de toujours dire la vérité et de s'abstenir de mentir, et pardonne-lui sans avoir à rendre de comptes.

أَمِيرُنْ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Vertu de l'envoi de la ṣalāt sur le Prophète ﷺ

Shaykh Abū Bakr Shibli رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ rendit un jour visite au savant distingué de Bagdad, Abū Bakr b. Mujāhid. Il se leva immédiatement, l'embrassa, lui baisa le front et le fit asseoir respectueusement à ses côtés. Les participants demandèrent : “ Ô Maître ! Vous et les habitants de Bagdad l'avez toujours considéré comme un fou, alors qu'est-ce qui justifie un tel respect aujourd'hui ? ”

Il répondit : “ Je n'ai pas fait cela sans raison. **لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ** La nuit dernière, j'ai vu en rêve que Shaykh Abū Bakr Shibli était en présence du Prophète **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ**. Il **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** se leva, l'embrassa, baisa son front et le fit asseoir à ses côtés.

J'ai demandé : “ Ô Messager d'Allah **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** ! Quelle est la raison d'une telle affection pour Shibli ? ”

(Révélant la connaissance de l'invisible), le Prophète **صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** a dit : “ Après chaque prière, il récite ce verset :

لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِنْ أَنْفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُمْ

بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَحِيمٌ ﴿١٢٨﴾¹

Et après cela, il récite la **ṣalāt** sur moi. ”²

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Question : Lorsqu'une personne décède subitement, on demande à son proche parent de rentrer à la maison en disant : “ Il est très malade, veuillez rentrer rapidement ”, même si la

¹ Sourate al-Tawbah, verset 128

² Al-Qawl ul-Badī, p. 346

personne est déjà décédée. On dit que cela évite d'affliger le proche parent. Quelle est la règle à ce sujet ?

Réponse : Il s'agit d'un mensonge et il convient donc d'être prudent dans ce genre de propos. Il convient plutôt d'informer la personne qu'elle doit rentrer rapidement à la maison car une urgence s'est déclarée. Une urgence peut être une maladie grave ou la mort. Cette déclaration est basée sur la prudence, mais les gens ne la comprennent pas et n'y prêtent pas attention, et prononcent des commentaires pécheurs même s'il existe une alternative. Nous devons craindre Allah. Aujourd'hui, la nouvelle de la mort de quelqu'un d'autre est transmise, et demain la nouvelle de notre mort sera également répandue. Tout le monde doit mourir ; personne ne peut échapper à la mort. C'est pourquoi il est toujours nécessaire de dire la vérité. ³

Question : De nos jours, on constate souvent que les gens mentent dans les conversations, et le mensonge est pris très à la légère dans la société. Certaines personnes considèrent même le mensonge comme une bonne chose. Pourriez-vous nous prodiguer des conseils à ce sujet afin de lutter contre le mal que cela représente dans notre société ?

³ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 2, p. 244

Réponse : En effet, le mensonge est très courant dans la société et les gens mentent souvent dans diverses occasions. Par exemple, les gens mentent concernant les affaires, en matière d'emploi (par exemple, lorsqu'ils embauchent un employé ou lorsqu'ils veulent rester employés), pour acheter quelque chose, et même en plaisantant. Le mensonge est donc très répandu.

Certains mensonges sont tels que la personne elle-même se rend compte qu'elle ment, et parfois il n'y a pas de prise de conscience, et la personne ment sans le savoir. Par exemple, lorsqu'on demande à une personne très malade comment elle va, elle répond : “ Je vais bien. ” Or, si elle est consciente de sa maladie et du fait qu'en réalité elle ne va pas bien, mais qu'elle est malade et qu'elle a de la fièvre, mais qu'elle dit quand même “ je vais bien ”, il s'agit d'un mensonge. De plus, si elle dit “ **أَحْصِدُ لِلَّهِ** ” avec l'intention de “ je vais bien ” comme les gens disent “ **أَحْصِدُ لِلَّهِ** ” dans le sens de “ je vais bien ”, alors il s'agit également d'un mensonge.

Lorsqu'une personne tombe malade, les gens lui demandent : “ Comment allez-vous ? ”. Il s'agit également d'une formalité, car si le patient commence à énumérer toutes ses maladies, les gens ne supporteront pas de l'écouter. En une telle occasion, un patient devrait réfléchir aux bénédictions d'Allah, par exemple “ Je suis musulman ”, et ainsi lorsqu'il est interrogé

sur son état, il peut répondre en déclarant **أَلْحَمْدُ لِلَّهِ** tout en réfléchissant sur le fait d'être musulman. Cela le protégera du péché, car s'il répond en disant **أَلْحَمْدُ لِلَّهِ** dans le sens de “ je vais bien ”, il mentira.

De même, les commerçants vantent les mérites de leurs produits de bien des manières injustifiées, et parfois ils mentent ouvertement pour vendre leurs produits. Par exemple, un commerçant peut dire : “ Je ne ferai pas de bénéfice en vendant à ce prix ”, “ Je ne l'ai même pas acheté à ce prix ”, puis il le vend au client au prix auquel il prétend l'avoir acheté. Parfois, il le vend même à un prix inférieur à celui auquel il prétend l'avoir acheté, alors que le prix d'achat était en réalité autre, mais il ment en l'appelant prix d'achat.

De même, si quelqu'un se présente dans un magasin pour demander de la monnaie, le commerçant mentira et dira qu'il n'y a pas de monnaie alors qu'il a un tas de pièces. Dans ce cas, le commerçant pourrait dire qu'il a lui-même besoin de monnaie. Toutefois, comme cela risque d'entraîner une argumentation supplémentaire dans laquelle la personne qui demande de la monnaie pourrait dire : “ Donnez-la-moi, j'en ai besoin d'urgence ”, le commerçant ment pour éviter cela en disant qu'il n'a pas de monnaie. Attention, la punition pour le mensonge n'est pas supportable, il faut donc s'en abstenir.

Et si la personne qui demande de la monnaie argumente, vous pouvez lui parler et lui dire : “ Si j'avais dit qu'il n'y a pas de monnaie, vous n'auriez pas insisté, mais je vous ai dit la vérité pour éviter de mentir. Il y a de la monnaie, mais j'en ai aussi besoin car les clients donnent des notes, et pourtant vous vous disputez avec moi parce que j'ai dit la vérité. ”

Quoi qu'il en soit, les gens mentent fréquemment dans les conversations. Par exemple, si quelqu'un est en retard pour se rendre quelque part, lorsqu'on lui demande la raison de ce retard, il trouvera une excuse comme “ j'ai rencontré quelqu'un en chemin ” ou “ j'avais mal au ventre ”, même si la raison du retard n'était pas un mal au ventre, car comment peut-on marcher avec des maux de ventre ? C'est plutôt parce qu'ils sont partis tard de chez eux qu'ils sont en retard. Parfois, les gens mentent en disant “ j'ai été pris dans les embouteillages ”, alors que lorsqu'ils sont partis de chez eux, ils étaient déjà en retard et qu'ils sont arrivés encore plus tard en étant pris dans les embouteillages. C'est donc parce qu'ils sont partis tard de chez eux qu'ils sont arrivés en retard, et non parce qu'ils ont été bloqués dans les embouteillages. Celui qui veut arriver à temps à un endroit quitte son domicile plus tôt.

On constate que les gens ont tendance à arriver en retard s'il s'agit d'un sujet lié à la religion. Si quelqu'un arrive en retard à l'*ijtimā'* ou au Madani Muzakarah, il prétexte également qu'il

était coincé dans les embouteillages. De cette façon, les gens mentent même dans les questions de bien. Qu'Allah nous préserve du mensonge et nous accorde l'honneur de suivre le Prophète véridique صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ en disant la vérité. ⁴

اٰمِيْنَ بِجَاهِ خَاتِمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Question : Dans notre société, il y a beaucoup de choses répandues concernant le mensonge, et les gens les mentionnent aussi, par exemple, “ Ici, le mensonge est autorisé ”. Il en ressort que le mensonge est un sujet très vaste. Tout comme de nombreuses explications ont été données sur la médisance, il est également essentiel d'avoir une connaissance approfondie du mensonge, puisque vous avez déclaré que vous ne pouvez pas dire si le mensonge est plus répandu que la médisance.

Réponse : Il semble que le mensonge soit plus répandu. En mentant, on ne se rend même pas compte que l'on ment. Une fois, nous sommes allés voir un patient qui semblait souffrir, nous l'avons consolé, mais le membre de sa famille qui était présent avec lui a déclaré que le patient allait bien et qu'il n'avait rien de grave. Cette déclaration était un mensonge. S'il ne connaissait pas son état, c'est une autre affaire, mais dire

⁴ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 60-62

que tout va bien alors qu'il le sait est un mensonge. De nos jours, de telles choses sont dites au sujet du patient même s'il souffre beaucoup. Dire qu'il va bien dans une telle situation est un mensonge.

De même, si quelqu'un parle durement et demande ensuite : “ Tu n'es pas offensé par ce que j'ai dit, n'est-ce pas ? ”, l'autre personne répond : “ Non, non, tes mots ne m'ont pas blessé ”, même si ces mots l'ont profondément blessé. À cause de cela, il est intérieurement brisé, mais il ment et dit qu'il ne s'est rien passé. Beaucoup de choses entrent dans la catégorie des mensonges, et les gens devraient donc faire attention à ce qu'ils disent. Les gens poseront toujours des questions, mais il ne faut pas répondre à leurs questions. De même, si quelqu'un est réellement inquiet, qu'une autre personne lui demande “ Qu'est-ce qui ne va pas ” et qu'il nie être inquiet, il ment. Quel mal y a-t-il à exprimer son inquiétude ? ⁵

Question : Quelle est la différence entre mentir et trouver des excuses ?

Réponse : Le mensonge est le contraire de la vérité, alors que les excuses peuvent parfois être la vérité ou des mensonges. (Mufti Sahib, qui était assis à côté de Amīr Ahl As-Sounnah a commenté) Toute déclaration qui va à l'encontre de la réalité

⁵ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 318

est désignée comme un mensonge, alors que les excuses peuvent consister en la vérité ou en des mensonges. ⁶

Question : Qu'est-ce que c'est que de faire de fausses louanges à quelqu'un ?

Réponse : Si quelqu'un fait l'éloge de quelqu'un d'autre par flatterie en disant : “ Tu as l'air très bien aujourd'hui ”, c'est un mensonge et un péché. Néanmoins, nous devrions avoir une bonne opinion d'un musulman ⁷ en pensant qu'il croit réellement que c'est le cas, d'où la raison pour laquelle il l'a dit. ⁸

Question : Les djinns mentent-ils aussi ?

Réponse : Le premier à avoir menti était en fait un djinn, et ce djinn est “ Iblis ”, que nous appelons Satan. Satan est en fait un djinn.⁹ Certains l'appellent un ange, ce qui est incorrect. Le vrai nom de Satan est “ ‘Azāzīl ”. ¹⁰

Question : Le mensonge invalide-t-il le Wuḍū ?

⁶ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 238

⁷ Al-Ḥadiqa Tun-Nadiyyah, vol. 3, p. 174

⁸ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 307

⁹ Partie 15, Sourate Al-Kahf, verset 50, Mir'āt ul-Manājiḥ, vol. 6, p. 661

¹⁰ Tafṣīr At-Ṭabarī, Sourate Al-Baqarah, verset 34, vol. 1, p. 262, Hadith 686 ;

Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol. 10, p. 52

Réponse : Le mensonge n'invalide pas le Wuḍū, mais il est préférable de refaire le Wuḍū. ¹¹

Question : Peut-on enseigner des leçons de morale aux enfants par le biais d'histoires inventées ?

Réponse : Il n'y a pas de mal à énoncer un mensonge que tout le monde sait et comprend comme tel.¹² Un exemple serait l'histoire d'un chat qui converse avec un singe. Il est évident que les auditeurs comprennent qu'il s'agit d'un mensonge, car si le singe parlait réellement au chat, qui comprendrait ce qui est dit ? Cependant, cela n'est acceptable qu'en cas de besoin, sinon il s'agit d'un discours futile. ¹³

Question : Si une personne ment fréquemment, on a l'impression qu'elle ment même lorsqu'elle dit la vérité. Est-ce que cela est considéré comme une mauvaise supposition ?

Réponse : Une personne qui ment fréquemment dit parfois la vérité, mais il est naturel de ne pas croire une telle personne même lorsqu'elle dit la vérité. Il ne s'agit pas d'une mauvaise supposition. ¹⁴

¹¹ Baḥr ur-Rā'iq, vol. 1, p. 34 ; Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol. 2, p. 101

¹² Iḥyâ ul-ʿUlūm, vol. 2, p. 419

¹³ Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol. 3, p. 271

¹⁴ Tafsīr Al-Qurṭubī, partie 26, Sourate Al-Ḥujurāt, verset 12, vol. 8, p. 238 résumé ; Malfūzât-e-Ameer-e-Ahle-Sunnat, vol. 8, p. 29

Question : Est-il considéré comme un mensonge si quelqu'un dit à une autre personne : “ Les gens ont dit de te transmettre leur salām ”, alors qu'en réalité ils ne l'ont pas fait ? ¹⁵

Réponse : Si tout le monde a fait de lui son représentant en disant “ Transmettez notre salām ”, alors c'est bien, sinon ce n'est pas bien. Les gens me disent généralement : “ Tous les membres de notre famille ou les villageois vous ont dit salām ”. Si tout le monde a effectivement fait de lui son représentant, il n'y a pas de mal à le faire, sinon il ne faut pas le dire. ¹⁶

Question : Certaines personnes ont l'habitude de faire la déclaration suivante : “ Si je mens, que je ne reçoive pas la bénédiction de réciter le témoignage de foi au moment de mourir. ” Quelle est la règle concernant cette déclaration ?

Réponse : Cette affirmation est très dangereuse et fait preuve d'une immense audace. Elle n'accorde pas à la foi l'importance qu'elle mérite, puisqu'on parle de ne pas mourir avec la foi à cause d'un mensonge. De telles choses ne devraient jamais être dites. Il y a un détail à cette règle ; une telle déclaration ne devrait pas être prononcée. ¹⁷

¹⁵ Cette question a été posée par le département Malfūzât-e-Ameer-e-Ahl-e-Sunnat, et l'honorable Shaykh y a répondu.

¹⁶ Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 8, p. 202

¹⁷ Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 214

Question : Si quelqu'un prend trois fois le Coran pour donner du poids à un mensonge, quel est son péché ?

Réponse : Prêter serment sur le Coran constitue un serment. Toutefois, le simple fait de soulever le Coran ou de poser la main dessus en disant quelque chose, n'est pas considéré comme un serment. Il est mentionné dans *Fatâwâ Razawiyyah* (vol. 13, p. 574) que prêter serment sur le Coran à propos d'un mensonge est un péché grave et majeur, alors que prêter serment sur le Coran à propos de quelque chose de vrai n'est pas répréhensible et peut être fait si nécessaire, mais cela rend le serment emphatique ; il faut l'éviter à moins d'un besoin spécifique.¹⁸

Question : Comment est-ce de mentir en plaisantant ?

Réponse : Notez les récits suivants sur le fait de dire des mensonges en plaisantant :

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Une personne ne peut pas être un croyant complet tant qu'elle n'abandonne pas le mensonge même en plaisantant et tant qu'elle n'abandonne pas l'argumentation même si elle a raison. ”¹⁹

¹⁸ Malfûzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 1, p. 494

¹⁹ Musnad Aḥmad, vol. 3, p. 268, Hadith 8,638

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a également dit : “ Malheur à celui qui parle et ment pour faire rire les gens, malheur à lui, malheur à lui. ” ²⁰

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a également dit : “ Une personne parle juste pour faire rire les gens, mais à cause de cela, il tombe plus profondément en Enfer que la distance entre les cieux et la terre. Et l'erreur de la langue est plus grande que l'erreur commise par le pied. ” ²¹

Question : Le mensonge, la médisance ou la calomnie peuvent-ils être utilisés en plaisantant pour faire rire quelqu'un ?

Réponse : Non, c'est un péché. De nos jours, les plaisanteries fondées sur des mensonges sont très courantes, ce qui constitue un péché. Les exemples incluent les humoristes qui font rire les gens et les blagues inutiles écrites dans les livres et les journaux, deux choses qui ne devraient pas se produire. On raconte que quiconque ment pour faire rire les gens tombe dans les profondeurs de l'Enfer. ²² Cependant, certaines plaisanteries fondées sur le mensonge sont telles que leur but n'est pas de faire rire mais de transmettre une leçon ou une

²⁰ Sunan ut-Tirmidhī, vol. 4, p. 141, Hadith 2 322

²¹ Kitāb uz-Zuhd li Ibn Il-Mubārak, Hadith 734 ; Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol. 3, p. 289

²² Kitāb uz-Zuhd, p. 255, Hadith 734

morale, et l'intention de l'orateur est également la même ; il y a donc une marge de tolérance à cet égard.²³

Question : Peut-on mentir pour réconcilier deux amis ?

Réponse : Le mot “*صَلح*” (réconciliation) n'a pas de *paish* sur le “*لام*”, mais plutôt un *sâkin*, c'est-à-dire “*صُلح*”. Il y a là matière à mensonge. Cependant, tant que la réconciliation peut se faire sans mensonge, il ne faut pas l'adopter. Le mensonge n'est pas autorisé dans tous les cas. Si tous les moyens ont été épuisés et que la réconciliation n'est pas possible sans mensonge, alors seulement dans ce cas le mensonge sera autorisé. Mais même dans ce cas, si la *tawriyah* (qui consiste à donner un sens différent à un mot) peut être utilisée à cette fin, il convient de le faire au lieu de mentir explicitement.²⁴ Ces précautions ne peuvent être prises que par quelqu'un qui a des connaissances.²⁵

Question : Les gens ne se soucient pas de dire la vérité ou de mentir lorsqu'ils s'adressent les uns aux autres. Veuillez nous conseiller afin que nous développons une haine pour les mensonges et que nous ne parlions jamais de mensonges.

²³ Malfûzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 446

²⁴ Bahâr-e-Sharî'at, vol. 3, p. 517-518, partie 16, extrait

²⁵ Malfûzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 317

Réponse : Le mensonge est sans aucun doute un acte gravement répréhensible. Le mensonge est un péché qui mène en Enfer. Tout musulman doit l'éviter et toujours dire la vérité. Il est dit que “ la vérité ne peut pas être blessée ”. Sayyidah ‘Ā'ishah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a dit : “ Rien n'était plus détesté par le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ que le mensonge. Lorsqu'il se rendait compte du mensonge de quelqu'un, même s'il s'agissait d'un petit mensonge, il écartait cette personne de son cœur jusqu'à ce qu'il apprenne que cette personne s'était repentie ”. ²⁶

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Quand une personne ment, l'ange s'éloigne d'elle d'un kilomètre à cause de l'odeur nauséabonde. ” ²⁷ Pour éviter de mentir, apprenez les châtements du mensonge et les vertus de la vérité. À cette fin, lisez le chapitre intitulé “ Le mensonge ” dans la seizième partie de *Bahâr-e-Sharî'at* et lisez également le troisième volume de *Ihyā'ul-'Ulūm*. Tous deux contiennent des informations détaillées sur le mensonge. إِنَّهُ سَاءَ اللَّهُ. Cela inculquera la haine du mensonge. Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ nous rende tous véridiques par l'entremise du Prophète véridique صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. ²⁸

²⁶ Al-Mustadrak, vol. 5, p. 133, Hadith 7,126

²⁷ Sunan ut-Tirmidhī, vol. 3, p. 392, Hadith 1979

²⁸ Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 305

Question : Nous tenons un magasin dans un marché où le mensonge est très courant. Veuillez nous indiquer comment éviter les mensonges.

Réponse : Lorsque l'on jeûne, on a faim et soif, mais on jeûne quand même. Avoir une forte détermination à accomplir la prière de Tarawih conduit à l'accomplir effectivement. De même, si vous avez la ferme volonté d'éviter de mentir, vous serez également sauvé de cela. Ne mentez pas même si vous subissez des pertes de milliers de dollars en disant la vérité ou si votre entreprise est en faillite. Qui sait, vous pourriez être victime d'une crise cardiaque juste après avoir conclu un accord valant des milliers d'euros. Il n'y a aucune garantie dans la vie. Même si vous n'êtes pas victime d'une crise cardiaque, combien de temps allez-vous consommer cet argent ? Un tel argent est dépensé en médicaments, tombe entre les mains de voleurs et se retrouve dans toutes sortes d'endroits.

Le mensonge n'apporte aucune bénédiction. Au contraire, il conduit au mal et à la destruction. Le mensonge est un acte qui mène en Enfer, alors tenez-vous loin de lui. N'oubliez pas qu'une personne véridique réussit toujours. Il y a un proverbe qui dit : “ La vérité ne peut pas être blessée ” Si les clients partent, laissez-les partir. Peu à peu, en continuant à dire la vérité, votre réputation s'établira jusqu'au moment où les gens diront : “ Ce commerçant est honnête ”, et le nombre de clients

venant au magasin augmentera de lui-même. Les clients croiront alors tout ce que vous direz les yeux fermés. Il est rapporté de ‘Abdullāh b. ‘Umar رَضِيَ اللهُ عَنْهُمَا que le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ La personne véridique et le commerçant digne de confiance seront avec les prophètes, les véridiques et les martyrs. ”²⁹

Question : Je travaille dans le domaine de l'ameublement. Certains commerçants vendent des produits légers en disant qu'ils sont lourds et des produits lourds en disant qu'ils sont légers. Comment est-ce de faire cela ?

Réponse : Certains objets ont une valeur plus élevée s'ils sont lourds, tandis que d'autres ont une valeur plus élevée s'ils sont légers. Si une personne vend quelque chose en l'appelant léger ou lourd, et que le client sait ce qui est appelé léger ou lourd sans qu'il y ait tromperie ou mensonge de la part du commerçant, cela est permis. En revanche, s'il qualifie un article léger de lourd, ou un article lourd de léger, ou s'il vend des produits de qualité inférieure en les qualifiant de bonne qualité et qu'il se livre au mensonge et à la tromperie, cela n'est pas permis.³⁰ En effet, si le client sait que le vendeur lui a menti, l'a trompé ou a caché un défaut, il n'achètera pas

²⁹ Sunan Ibn Mājah, vol. 3, p. 6, Hadith 2 139 ; Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol. 8, p. 298

³⁰ Ad-Durr ul-Mukhtār, vol. 7, p. 229

l'article. Et s'il l'achète, il en réduira le prix. Tout commerçant qui ment ou trompe est un pécheur. ³¹

Question : De nos jours, sur les marchés, il est impossible d'éviter les tromperies. De vieilles pièces détachées sont vendues comme étant neuves, et des pièces sans marque sont vendues comme étant authentiques. Comment est-ce de faire ainsi ?

Réponse : Si de vieilles pièces détachées sont vendues comme étant neuves, des produits de faible qualité sont vendus comme étant de haute qualité, ou des pièces détachées provenant d'un autre pays sont vendues comme étant du pays dans lequel elles sont fameusement fabriquées, tout cela constitue une tromperie et un mensonge ; de telles actions sont haram et mènent à l'Enfer. Cependant, si le vendeur explique clairement à l'acheteur que ce qu'il a en sa possession n'est pas neuf mais qu'il s'agit de vieilles pièces détachées, que les gens vendent après les avoir remises à neuf, et qu'il informe ainsi le client de l'état des pièces détachées, alors il n'y a pas de péché dans l'achat et la vente de ces pièces. ³²

Question : Pouvez-vous nous indiquer les précautions prises par les pieux prédécesseurs رَحِمَهُمُ اللَّهُ lorsqu'ils écrivaient ?

³¹ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 9, p. 242-243

³² Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 1, p. 505

Réponse : Nos pieux prédécesseurs رَحِمَهُمُ اللَّهُ étaient très prudents dans le choix de leurs mots. Le troisième volume de *Iḥyā' Ulūm ud-Dīn* rapporte que Maymūn b. Abī رَحِمَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ a dit : “ J'écrivais une lettre et je me suis arrêté sur un mot en pensant que si j'écris ce mot, la lettre sera belle, mais je ne pourrai pas éviter de mentir. J'ai donc décidé de ne pas écrire ce mot, pensant qu'il valait mieux que ma lettre ne soit pas belle, mais je n'inclurai pas ce mot. J'ai alors entendu une voix qui s'adressait à moi depuis le coin de ma maison et qui énonçait ce verset du Coran :

يُنَبِّئُ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا بِالْقَوْلِ الثَّابِتِ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ

“ Allah garde les croyants inébranlables sur la vérité dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. ” ^{33,34}

Telles étaient les précautions prises par nos pieux prédécesseurs lorsqu'ils écrivaient. Cependant, de nos jours, il y a tant de mensonges dans les articles et les écrits où l'on écrit à la fois la vérité et le mensonge. Il vaut mieux poser la plume que d'écrire de tels mensonges.

³³ Saint Coran, partie 13, Sourate Ibrāhīm, verset 27, Traduction de Kanz ul- ĩmān

³⁴ Iḥyā' ul-'Ulūm, vol. 3, p. 169

Autrefois, il existait une secte hérétique appelée Mutazilah. Elle comptait un éminent savant appelé Jāhiz. Lorsqu'il mourut, quelqu'un le vit en rêve et lui demanda : “ Comment a-t-on traité ? ”

Il lui répondit : “ N'écris avec ta plume que ce qui te rend heureux quand tu le vois. ”³⁵

De nos jours, les gens écrivent sans aucun sens de la réflexion. Ceux qui font en sorte que des messages écrits ou des messages sur les réseaux sociaux deviennent viraux devraient tenir compte de cet incident et ne dire que ce qui leur apportera le salut dans l'au-delà. Écrivez et prononcez chaque mot avec soin et prudence. Malheureusement, il y a tellement d'exagération de nos jours.

Prudence dans la rédaction de louanges Divines (ḥamd), de louanges prophétiques (Na'at) et des éloges de saint (manāqib)

Il est nécessaire de faire très attention lorsqu'on écrit des louanges, des poèmes et des couplets prophétiques, car une personne peut facilement se retrouver dans une situation difficile. En effet, il faut pour cela respecter un schéma de rimes

³⁵ Iḥyā' ul-'Ulūm, vol. 5, p. 266

et trouver des mots qui correspondent à la métrique de ses vers, ce qui rend la tâche difficile. Il est donc préférable de ne pas tenter d'écrire des louanges d'Allah عَزَّوَجَلَّ, des louanges prophétiques, etc. De nombreux grands poètes ont trébuché dans ce domaine, y compris des récitants de na'at. Ils ont commis de graves erreurs islamiques et ont laissé le monde dans un tel état que des écrivains les ont cités en exemple en disant : “ Untel était un grand poète, il a écrit tant d'éloges poétiques, mais il a écrit telle ou telle chose erronée ”. Notons qu'il est nécessaire que celui qui écrit les louanges prophétiques soit un savant et qu'il connaisse l'art de la poésie. Si ce n'est pas le cas, il ne doit pas écrire. ³⁶

Question : Vous avez mentionné dans un Madani Muzakarah que vous n'aviez jamais eu l'habitude de traverser la route pour aller jouer sur le terrain de Kakri parce que votre mère vous l'avait interdit. Il y a quelques jours, j'ai rencontré l'un de vos amis et il m'a raconté comment il avait l'habitude de jouer dans la rue. Un jour, il vous a dit : “ Viens Ilyas, allons jouer sur le terrain de Kakri. ”

Vous avez répondu : “ Ma mère me l'a interdit. ”

Il vous a dit : “ Ta mère est à la maison, elle ne le sait pas. ”

Vous avez répondu : “ Non, il ne faut pas mentir. ”

³⁶ Malfūzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 3, p. 32

Cher Shaykh, je vous demande de partager cet incident avec les enfants afin que, où qu'ils aillent, ils informent leurs parents et ne mentent pas.

Réponse : Il y avait une grande route entre Kakri Ground et notre maison, et les voitures passaient sur cette route à grande vitesse. C'est pourquoi ma mère m'interdisait d'aller jouer sur ce terrain, de peur que je ne rencontre un problème. En effet, c'était son amour pour moi. Aussi, je ne pouvais pas mentir à ma mère car **عَزَّوَجَلَّ** Allah **أَلْحَدُ لِلَّهِ** j'ai toujours craint Allah depuis mon enfance. ³⁷

Question : Quelle est la méthode pour se protéger du mensonge et du comméragé ?

Réponse : Une personne ne peut éviter de mentir et de raconter des histoires que si elle est consciente de leurs effets néfastes, et cette connaissance s'acquiert en étudiant les livres religieux. Continuez à fournir des efforts pour éviter de mentir et de raconter des histoires, et continuez à invoquer Allah. On espère qu'avec la miséricorde d'Allah, on se protégera du mensonge et du comméragé. Si quelqu'un dit qu'il les quittera progressivement, il doit immédiatement chasser ces pensées de son esprit et abandonner ces péchés, car personne ne sait

³⁷ Malfúzât Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 8, p. 67

quand la mort peut survenir. Par conséquent, il faut se repentir rapidement de ses péchés.

Si quelqu'un boit trop de thé et sait que le thé est nocif pour lui, et qu'il dit qu'il l'abandonnera progressivement, on peut comprendre cette perspective. Mais en matière de péché, l'intention d'abandonner progressivement le péché est quelque chose qui doit être supprimé. De même, si quelqu'un boit de l'alcool, il doit immédiatement arrêter car la consommation d'alcool est interdite et constitue un péché. Aucun savant religieux n'autorise l'abandon progressif d'un péché. Pour plus d'informations, procurez-vous le livre intitulé " La Médissance " au Maktaba-tul-Madinah et lisez-le. La lecture de ce livre augmentera la connaissance **إِنَّ هَذَا مِنَ اللَّهِ**. Rappelez-vous que la connaissance est la lumière et que le péché est l'obscurité. Là où entre la lumière de la connaissance, les ténèbres du péché ne subsistent plus. ³⁸

Question : Quand le livre " *Les méfaits du mensonge* " sera-t-il disponible ?

Réponse : Si la vie le permet, j'ai l'intention d'écrire un livre intitulé " *Les méfaits du mensonge* ", car je pense qu'il y a un grand besoin en la matière. Auparavant, je pensais que la médissance était plus répandue, mais je comprends maintenant

³⁸ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 8, p. 279-280

que les mensonges sont encore plus répandus que la médisance. Dire des mensonges en toute occasion est devenu la norme. Qu'il s'agisse de représentants ou de prédicateurs, de laïcs ou d'érudits, on ne s'aperçoit même pas que des mensonges sont proférés. Quelqu'un de perspicace comme moi se rend parfois compte que cette pauvre personne qui parle ne sait même pas que ce qu'elle a dit est un mensonge, mais bien souvent, le courage de parler n'est pas là. C'est pourquoi j'ai l'intention d'attirer l'attention sur ce point en donnant des exemples dans le livre. Parfois, lorsque cela me vient à l'esprit, je note plusieurs exemples de sorte que, par la grâce d'Allah, lorsque le livre sera écrit, je les inclurai **إِنْ شَاءَ اللَّهُ**. Qu'Allah l'accepte et accorde la sincérité.³⁹

Question : Existe-t-il des signes d'un menteur ? Si oui, veuillez les mentionner afin que l'on puisse se tenir à l'écart de telles personnes.

Réponse : Parfois, on ne se rend même pas compte que quelqu'un est un non-musulman. Une fois, je me trouvais dans un pays particulier et notre voiture s'est arrêtée aux feux de circulation. Entre-temps, un jeune homme est sorti en courant du café et m'a dit “ **السَّلَامُ عَلَيْكُمْ** ” d'une manière très cordiale. Quelqu'un m'a dit qu'il s'agissait d'un non-musulman.

³⁹ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 2, p. 107

De nos jours, il n'est même pas évident de savoir si quelqu'un est musulman, car les musulmans s'habillent également comme des non-musulmans et ont des coiffures similaires. La culture et les coutumes des musulmans se sont également rapprochées de celles des non-musulmans. Nous demandons refuge à Allah. Quant aux signes d'un menteur, ils ne seront connus que lorsqu'il dira des mensonges, sinon comment les connaître ? Il ne s'agit pas d'une sorte d'énigme que l'on peut résoudre. Les signes suivants d'un hypocrite sont mentionnés dans un hadith : “ Lorsqu'il parle, il ment ; lorsqu'il promet, il rompt sa promesse ; et lorsqu'on lui confie quelque chose, il trahit. ”^{40_41}

صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ صَلَّى اللهُ عَلَى الْحَبِيبِ

⁴⁰ Saḥīḥ ul-Bukhārī, vol. 1, p. 25, Hadith 34

⁴¹ Malfūzāt Ameer-e-Ahle-sunnat, vol, 1, p. 243

Prochain livret hebdomadaire



Dawate Islami France

19 rue de Paris, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, France

Tel : +33 6 58 94 83 51

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: french.translation@dawateislami.net